

No. ¹	OBJET DU PROJET DE MARCHÉ	SOURCE DE FINANCEMENT Trésor public invest. : TI Trésor public fonction. : TF Fonds propres : FP Fonds externes : FE Fonds mixtes : FM	CODE BUDGÉTAIRE OU RÉFÉRENCE DU PROJET	MONTANT DES CRÉDITS DISPONIBLES (Préciser l'Unité monétaire) (1)	NATURE DU MARCHÉ (S, F, T, P) (2)	MODE DE PASSATION (AOON, AORN, AOPQ, ...) (3)	PÉRIODE DE LANCEMENT	PÉRIODE PROBABLE DE SIGNATURE DU MARCHÉ	CONTRÔLE A PRIORI DE LA CNMP : OUI/NON	LOCALISATION	DÉLAI PRÉVISIONNEL D'EXÉCUTION (MOIS)	PROGRAMMATION DES DÉPENSES											
												T1			T2			T3			T4		
												Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
07	Services de téléphones fixe et mobile et d'internet pour le personnel du Ministère	TF	200	16,749,000.00	S	GRGR	Janv. 2025	Fév. 2025	Oui	Port-au-Prince	9 mois				11.1%	11.1%	11.1%	11.1%	11.1%	11.1%	11.1%	11.1%	
08	Acquisition d'une génératrice	TI	1111-1-12-57-21	20,000,000.00	F	AOON	Janv. 2025	Mars 2025	Oui	Port-au-Prince	3 mois					100%							
09	Elaboration d'instruments de planification à l'échelle locale (Plan communal de développement, plan d'urbanisme, PPR	TI	1111-1-12-50-48	8,000,000.00	P	PRAL	Avril 2025	Juin 2025	Non	Port-au-Prince	3 mois							60%				40%	

(1) Les marchés financés par le Trésor public seront libellés en gourdes

(2) Services : S, Fournitures : F, Travaux : T, Prestations intellectuelles : P

(3) Appel d'offres ouvert national : AOON ; Appel d'offres restreint national : AORN ; Appel d'Offres précédé de Pré Qualification : AOPQ ;

Autres sigles possibles : Gré à gré² : GRGR ; Appel d'offres en 2 étapes : AODÉ ; Appel d'Offres Ouvert International : AOOI ; Appel d'Offres Restreint International : AORI ;

Demande de propositions précédée d'Appel national à Manifestations d'Intérêt : DPAN ; Demande de propositions précédée d'Appel international à Manifestations d'intérêt : DPAI ;

Demande de propositions sans Appel à Manifestations d'intérêt : DPNA ; Demande de Prix : DEPX, Demande de Cotations : DECO, Procédures allégées pour tout type de marché :

PRAL, Appel national à préqualification : ANPQ, Appel international à préqualification : AIPQ



² Les conditions autorisant le recours au marché de gré à gré ou par entente directe sont déterminées à l'article 34-1 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public.

Marché #1

Tenant compte de **l'article 34.1 de la Loi du 10 juin 2009**, le mode de passation adopté pour ce marché est le **Gré à Gré**. Le MPCE a vu la nécessité de renouveler le contrat de services de ce fournisseur pour l'exercice fiscal 2024-2025 en raison de la satisfaction de la clientèle desservie à savoir les Coopérants cubains et de son ancienneté.

Marché #2

Tenant compte de **l'article 34.1 de la Loi du 10 juin 2009**, le mode de passation adopté pour ce marché est le **Gré à Gré** tenant compte qu'un seul Entrepreneur dispose de ce bien sur le marché à l'heure actuelle.

Marché #6

Se référant à **l'article 34.1 de la Loi du 10 juin 2009**, le mode de passation adopté pour ce marché est le **Gré à Gré**. Le MPCE s'approvisionnera en bons de Carburants, à travers la DINASA. S.A la seule Entreprise ayant une couverture nationale et en vrac pour les génératrices, par le fournisseur FAGER S.A. Ce marché sera exécuté sur les neuf (9) mois restant de l'exercice 2024-2025.

Marché #7

Se référant à **l'article 34.1 de la Loi du 10 juin 2009**, le mode de passation adopté pour ce marché est le **Gré à Gré**. Le MPCE aura recours à trois (3) fournisseurs en raison de leur efficacité pour chacun des services sollicités. En effet, DIGICEL pour l'acquisition de cartes de recharge et abonnement de téléphones fixes et mobiles, NATCOM pour l'acquisition de cartes de recharge pour le personnel et ACCESS HAITI pour la fourniture d'internet. Ce marché sera exécuté également sur les neuf (9) mois restant de l'exercice 2024-2025.



[Handwritten signature]